

Lundi 02/12	Mardi 03/12	Jeudi 05/12	Vendredi 06/12
Potage. Spaghetti bolognaise. Fruit.	Potage. Blanquette de veau à l'ancienne, riz. Biscuit.	Potage. Ragout de volaille aux chicons, pommes nature. Mousse au chocolat.	Potage. Hamburger maison, frites. Chocolat.
Lundi 09/12	Mardi 10/12	Jeudi 12/12	Vendredi 13/12
Potage. Filet de dinde archiduc, pommes noisettes. Chocolat.	Potage. Potée aux carottes, saucisse de campagne. Yaourt.	Potage. Pizza maison. Fruit.	Potage. Filet de cabillaud béarnaise, salade, frites. Biscuit.
Lundi 16/12	Mardi 17/12	Jeudi 19/12	Vendredi 20/12
Potage. Macaroni jambon fromage. Fruit.	Potage. Boulettes aux scaroles, pommes persillées. Mousse au chocolat.	Potage. Poulet frites compote. Dessert.	Choucroute party.
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

MENU du mois de décembre à 3,5€ (entrée, plat, salade bar à volonté et dessert)

Les 14 allergènes qui doivent être déclarés.

1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs hybrides et les produits à base de ces céréales*
2. Crustacés et produits à base de crustacés
3. Œufs et produits à base d'œuf
4. Poissons et produits à base de poisson*
5. Arachides et produits à base d'arachides
6. Soja et produits à base de soja*
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)*
8. Fruits à coque, à savoir amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia ou noix du Queensland et produits dérivés de ces fruits à coque*
9. Céleri et produits à base de céleri
10. Moutarde et produits à base de moutarde
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites (en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO2 total)
13. Lupins et produits à base de lupin
14. Mollusques et produits à base de mollusques

Pour tout renseignement au sujet des allergènes, le personnel de cuisine est à votre disposition..